

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 28 septembre 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 21 septembre 2017

Publié le 29 septembre 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 8

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Louise MARIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	M. Joël MEKHANTAR	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	M. Denis HAMEAU	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	Mme Céline TONOT
M. Didier MARTIN	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Philippe MOREL
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François HELIE	Mme Corinne PIOMBINO
M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Dominique SARTOR
M. Patrick MOREAU	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Yves PIAN	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Stéphanie MODDE	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.
Mme Christine MARTIN	M. Yves-Marie BRUGNOT	
Mme Danielle JUBAN	M. Guillaume RUET	

### *Membres absents :*

M. Édouard CAVIN	M. Rémi DETANG pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. François DESEILLE pouvoir à Mme Chantal TROUWBORST
	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

**Avance de trésorerie à « l'Office de Tourisme du Grand Dijon » - Convention**

Par délibération en date du 1er décembre 2016, le Conseil Communautaire a créé un établissement public industriel et commercial (EPIC) dénommé « Office de Tourisme du Grand Dijon » dont l'objectif est de promouvoir le tourisme et le territoire de Dijon Métropole.

Pour faciliter la gestion au quotidien de la trésorerie de « l'Office de Tourisme du Grand Dijon » en tenant compte du fait que la taxe de séjour est perçue par Dijon Métropole de façon trimestrielle, il est proposé que Dijon Métropole lui consente une avance de trésorerie sans intérêts au titre de 2017 d'un montant de 200 000 € maximum, remboursable dès l'encaissement des versements de la taxe de séjour ou dès lors que sa situation de trésorerie le permettra.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'accorder** une avance de trésorerie sans intérêts de 200 000 € maximum au profit de « l'Office de Tourisme du Grand Dijon », au titre de l'année 2017 ;
- **de dire** que cette avance sera remboursée à Dijon Métropole, dès l'encaissement des versements des produits de la taxe de séjour ;
- **d'approuver** le projet de convention à intervenir entre Dijon Métropole et « l'Office de Tourisme du Grand Dijon », annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** le Président ou le Vice-Président en charge du Tourisme à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN : POUR : 78  
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 8 PROCURATION(S)*